

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

COURRIER ARRIVÉ I.E

28 JUIN 2016

7^{ème} séance de l'année 2016

Mercredi 22 juin 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.06.07/292 S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

**Réactualisation du plan de financement
de l'opération de
« réhabilitation et modernisation
du Centre des Arts et de la Culture »**

L'an deux mille seize, le mercredi 22 juin, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 14 juin 2016.

Présents : 31		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
M. Olivier	SERVA	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 6	
Vice-Présidents :	
M. Georges BREDENT (8 ^{ème} Vice-Président) Procuration à Mme Suzelle SEVILLE	
Mme Claudine CHALUS (12 ^{ème} Vice-Présidente) Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS	
Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :	
Mme Josiane GATIBELZA Procuration à M. Jacques BANGOU	
Conseillers Communautaires:	
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO Procuration à Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE	
M. Chazy CIRANY Procuration à Mme Murielle JABES	
M. José GUIOLET Procuration à Mme Juliana FENGAROL	
Excusés non représentés : 5	
Vice-Présidents :	
Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX (14 ^{ème} Vice-Présidente)	
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)	
Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :	
M. Max CELIGNY	
Autres Conseillers Communautaires :	
M. Jean-Luc CELIGNY - Mme Kitty WALPO	
Absents : 8	
Vice-Présidents :	
M. Rosan RAUZDUEL (3 ^{ème} Vice-Président) Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente)	
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :	
M. Fabert MICHELY - M. Michel RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires :	
M. Harry DURIMEL - M. Maurice LORQUIN M. Daniel MARSIN - M. Patrick SELLIN	

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Murielle JABES*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2015.10.06/204 du 20 octobre 2015 portant demande de subventions complémentaires FEDER et Région dans le cadre du nouveau plan de financement rectifié de l'opération de réhabilitation du Centre des Arts et de la Culture ;

Considérant le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ;

ARTICLE 1- D'arrêter le montant prévisionnel de l'ensemble des travaux, des honoraires à 33 256 817€ et le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	€HT
<u>1. FEDER</u>	13 851 036,12
<u>2. Financements publics</u>	
Etat	1 084 000,00
Conseil Régional	4 405 780,88
Conseil Départemental	2 000 000,00
Fonds propres : CAP Excellence	11 916 000,00
Ressources totales	33 256 817,00

ARTICLE 2- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions supplémentaires auprès des différents partenaires supplémentaires.

ARTICLE 3- Que la dépense soit inscrite à l'opération OP047 « *Réhabilitation et Modernisation Centre des Arts* » - Article 21 du budget principal 2016 de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

ARTICLE 4- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 5- Le Président, le Directeur Général et le Comptable public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault ainsi qu'à Madame la Comptable Public du Centre des Finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

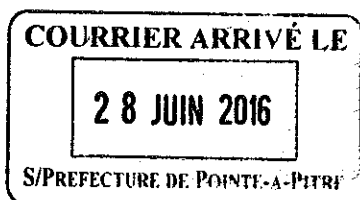
Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le **27 JUN 2016**



Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **28 JUN 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **28 JUN 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **28 JUN 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **28 JUN 2016**
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **28 JUN 2016**

